

ASSEMBLÉE NATIONALE
18 juillet 2017

RÉGULATION DE LA VIE PUBLIQUE - (N° 98)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL153

présenté par
Mme Braun-Pivet, rapporteure

ARTICLE 8

À l'alinéa 42, substituer au mot :

« dernier »,

les mots :

« avant-dernier ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.